



**sia**

schweizerischer ingenieur- und architektenverein  
société suisse des ingénieurs et des architectes  
società svizzera degli ingegneri e degli architetti  
swiss society of engineers and architects

# Offre de conseil pour les communes et les villes dans le domaine de la culture du bâti

Analyse de la situation et des besoins | **Résumé**

Foto: Martino Pedrozzi - Ricomposizioni / a Scazzano e a Glumello / Umsicht - Regards - Sguardi - 2017

Étude de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, sur mandat de l'Office fédéral de la culture, réalisée par Claudia Schwalfenberg

Zurich, décembre 2020

Le texte intégral est disponible en allemand sur le site Internet de l'Office fédéral de la culture [www.bak.admin.ch/conseil](http://www.bak.admin.ch/conseil)

<b>Mandant</b>	Office fédéral de la culture
<b>Autrice et direction du projet</b>	Claudia Schwalfenberg, cheffe du service Affaires politiques, responsable Culture du bâti, Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA)
<b>Autres collaborateurs et collaboratrices de la SIA</b>	Christoph Starck (directeur), Beatrice Nyfeler (assistante de projet), Clemens Lützen (gestion des enquêtes en ligne), Annekatrin Klump (graphisme), Sophie Depondt (responsable traduction des enquêtes en ligne), Verena Felber (corrections)
<b>Traduction</b>	Olivier Huether

## Condensé

La stratégie interdépartementale d'encouragement de la culture du bâti a été adoptée par le Conseil fédéral en février 2020. La Confédération y regroupe pour la première fois l'ensemble de ses activités dans ce domaine et s'y engage en faveur d'une promotion durable d'une culture du bâti de qualité.

Les communes et les cantons jouent dans ce domaine un rôle essentiel, que ce soit en tant que législateurs, conseillers des maîtres d'ouvrage privés, autorités chargées d'octroyer les permis de construire et instances responsables de l'aménagement du territoire ou comme maîtres d'ouvrage assumant un rôle modèle. Souvent toutefois, leurs ressources sont limitées ou alors les compétences spécialisées leur font défaut. Il y a en particulier un potentiel d'amélioration de la qualité dans les communes petites ou moyennes. C'est pourquoi l'Office fédéral de la culture (OFC), qui coordonne la Stratégie Culture du bâti, souhaite mettre en place dans ce domaine une offre de conseil destinée aux communes et aux villes. Afin de préparer des mesures adéquates, il a chargé la Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA) de réaliser la présente étude.

Cette étude analyse la situation et les besoins en conseil des communes et des villes dans le domaine de la culture du bâti. Au printemps 2020, vingt entretiens semi-directifs ont été conduits avec des membres du groupe de résonance qui l'a accompagnée. Le groupe était composé de représentantes et de représentants de 18 organisations : six instances fédérales ou cantonales, quatre organisations représentant les villes, communes et régions de montagne ou assurant la collaboration entre les différents niveaux de l'État ainsi que huit organisations d'aménagement, de protection du patrimoine, de maîtres d'œuvre et d'écoles d'architecture de Suisse.

Sur la base des entretiens, cinq principaux domaines d'action ont été définis : importance et définition de la culture du bâti, défis actuels de la culture du bâti, objet et nature de l'activité de conseil, formation et formation continue des acteurs concernés ainsi que approches et solutions régionales. Cela a permis d'identifier de nombreux angles d'attaque à partir desquels développer l'offre de conseil prévue par la stratégie Culture du bâti. Une première enquête en ligne au sein du groupe de résonance a permis d'en préparer une seconde auprès des communes et des villes. Très large, celle-ci a permis de dégager de manière fondée le point de vue des clients sur ces angles d'attaque potentiels dans les différents domaines d'action. Des recherches complémentaires incluant des échanges avec des expertes et des experts d'autres pays européens sont venues compléter les entretiens et les enquêtes en ligne.

Aux yeux des communes et des villes, il est important d'intégrer l'offre de conseil dans une large campagne de sensibilisation à la culture du bâti et d'ancrer plus largement cette culture dans la politique. Elles attendent que les offres de conseil portent en particulier sur le développement de l'urbanisation à l'intérieur du milieu bâti, le rapport entre anciens et nouveaux bâtiments ainsi que sur les constructions hors de la zone à bâtir et soient également en lien avec le complexe thématique espace public/urbanisme/aménagement urbain et architecture paysagère. Le conseil doit être ancré dans la réalité, tant pour ce qui est de l'approche des conseillers que des exigences exprimées.



Les communes et les villes jugent en outre important de développer les éléments suivants : une vue d'ensemble des offres de conseil existantes, des lignes directrices concrètes, des offres indépendantes et accessibles ainsi que de bons exemples de projets et de procédures. Elles souhaitent aussi que le conseil soit adapté aux cas particuliers, à des domaines particuliers ou encore à des groupes cibles concrets. Cette attente est en partie en contradiction avec le besoin, également exprimé dans les enquêtes, de dégager des vues d'ensemble consolidées.

Quant à la formation et à la formation continue dans le domaine de la culture du bâti, les communes et les villes estiment que ceux et celles qui en ont le plus grand besoin sont les présidentes et les présidents de commune ainsi que les employés des services des constructions. Et finalement, les communes et les villes accordent une grande importance aux solutions régionales, aux plateformes où elles peuvent avoir des échanges entre elles ainsi qu'à la mise à disposition de conseillers régionaux en construction.

L'évaluation de l'offre actuelle en conseil dans le domaine de la culture du bâti réalisée sur la base des entretiens, enquêtes en ligne et recherches complémentaires a mis en évidence son caractère fragmentaire. Les offres disponibles ne couvrent généralement que des segments limités, ont souvent peu de liens entre elles et n'apparaissent pas intégrées dans une conception globale de la culture du bâti. L'identité des prestataires joue un rôle décisif pour la visibilité et la pertinence des offres de conseil. Il faut cependant aussi considérer que les offres institutionnelles ne devraient pas concurrencer les activités des bureaux d'étude privés. Jusqu'à présent, les possibilités offertes par le numérique ne sont que peu utilisées pour le conseil des communes et des villes en matière de culture du bâti. Par ailleurs, un renforcement du conseil personnalisé serait aussi utile.

Des exemples empruntés à d'autres pays européens montrent comment les impulsions données au niveau national et les initiatives locales ou régionales peuvent se renforcer mutuellement. L'encouragement de la coopération régionale, la mise en œuvre de stratégies locales ou régionales pour la culture du bâti et le recours à des formats hybrides représentent des approches intéressantes et des chances d'accroître la participation dans ce domaine.

Dans un contexte complexe, tant au niveau des acteurs privés que des structures de l'État fédéral, la mise en place d'une offre efficace de conseil pour les communes et les villes dans le domaine de la culture du bâti représente un défi considérable, surtout avec un budget limité. Mais il y a un réel besoin et un réel intérêt. Et des synergies peuvent être développées entre les nombreuses offres qui existent déjà.

Une offre de conseil efficace pour les communes et les villes doit exprimer une compréhension globale de la culture du bâti et donc encourager une approche interdisciplinaire de l'aménagement du cadre de vie. Cette offre doit être simple et aider les communes et les villes à concilier des intérêts différents et parfois divergents. Elle doit en outre tirer parti des chances qu'offre la numérisation. Mais en définitive, le plus important est de soutenir les personnes qui, dans les communes et les villes, contribuent à aménager notre espace de vie commun.

# Table des matières de la version intégrale en allemand

Institutions, personnes et remerciements

Condensé

- 1 Introduction
  - 1.1 Concepts et objectifs
  - 1.2 Méthodes et groupe de résonance
    - 1.2.1 Groupe de résonance
    - 1.2.2 Entretiens semi-directifs
    - 1.2.3 Enquêtes en ligne
    - 1.2.4 Autres recherches
  - 2 Domaines d'action identifiés sur la base des entretiens avec des membres du groupe de résonance
    - 2.1 Importance et interprétation de la culture du bâti
    - 2.2 Défis actuels de la culture du bâti
    - 2.3 Objet et nature de l'activité de conseil
    - 2.4 Formation et formation continue des acteurs
    - 2.5 Approches et solutions régionales
    - 2.6 Synthèse
  - 3 Domaines d'action identifiés sur la base des enquêtes en ligne
    - 3.1 Enquête au sein du groupe de résonance
    - 3.2 Enquête auprès des communes et des villes
    - 3.3 Synthèse
  - 4 Catégorisation des offres existantes sur la base des entretiens, des enquêtes en ligne et d'autres recherches
    - 4.1 Prestataires
      - 4.1.1 Bureaux d'études
      - 4.1.2 Instances législatives, de normalisation et exécutives
      - 4.1.3 Organismes externes et centres de conseil
      - 4.1.4 Hautes écoles
    - 4.2 Formes
      - 4.2.1 Publications
      - 4.2.2 Interaction
    - 4.3 Synthèse
  - 5 Exemples dans d'autres pays européens
    - 5.1 Autriche
    - 5.2 Finlande
    - 5.3 Allemagne
    - 5.4 Synthèse

Annexe : Aperçu des résultats des enquêtes en ligne